ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question écrite n° 74931

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de M. le ministre délégué à la santé sur le retard dans l'installation des 200 IRM en France annoncée par le Gouvernement, et plus particulièrement sur les deux IRM promis dans le secteur hospitalier de la Vienne. Dans le cadre du projet d'innovation sociale pour la lutte contre le cancer, le conseil général de la Vienne s'est engagé à affecter un crédit de 5 millions de francs sur cinq ans afin de participer, entre autres, à l'implantation des IRM sur le département. En effet, les premières actions entreprises, en collaboration avec le CHU, au titre de ce projet, avaient donné entière satisfaction puisqu'elles ont permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires de la nouvelle technique de curiethérapie de prostate. C'est pourquoi, dans sa délibération du 25 mars 2002, le conseil général de la Vienne a renouvelé son soutien à l'implantation de deux nouveaux IRM à Poitiers et sur le secteur Loudun-Thouars (Nord Deux-Sèvres). Cependant, il souhaiterait que le Gouvernement lui indique à quelle date il compte débloquer les crédits nécessaires à l'installation de ces IRM dans les hôpitaux de la Vienne désignés pour les recevoir, et s'il pourrait lui apporter une réponse plus globale sur les points qu'il a soulignés dans ses questions écrites n° 53271 du 6 novembre 2000, n° 54769 du 4 décembre 2000 et n° 73877 du 25 février 2002.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Abelin
Circonscription : Vienne (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74931
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1865